
Adresse de la société populaire de Loyes (Ain) nouvellement formée, qui fait part des dons patriotiques qu'elle a envoyé au district de Montluel, lors de la séance du 24 ventôse an II (14 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Loyes (Ain) nouvellement formée, qui fait part des dons patriotiques qu'elle a envoyé au district de Montluel, lors de la séance du 24 ventôse an II (14 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 450-451;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30992_t1_0450_0000_8

Fichier pdf généré le 22/01/2023

[Plancy, s. d.] (1).

« Citoyens représentans,

La Société popul^{re} et républicaine de Plancy, voyant avec admiration le grand œuvre de la liberté parvenir à sa perfection par la sagesse et l'énergie des mesures que vous avez su déployer dans toutes occasions où le salut du peuple étoit en danger, vous félicite et applaudit au grand caractère que vous avez toujours montré et qui est digne du peuple qui vous a donné sa confiance.

Continuez, Citoyens représentans, à la mériter et que comme un autre Hercule vos travaux ne cessent que quand tous les monstres qui dévorent les peuples seront détruits, que notre régénération soit parfaite. Hâtez-vous donc, Citoyens représentans d'envoyer dans les campagnes des Instituteurs de morale républicaine, pour enseigner la vérité et la raison et chasser l'imposture et le mensonge, la source de tous nos maux. C'est en vain que Pitt et Cobourg à l'aide de l'intrigue et des bayonnettes veulent soutenir les trônes chancelans des brigands couronnés. L'instruction est l'arme qui bientôt les renversera.

Notre temple dédié à la vérité et à la raison étoit encore souillé par la présence de ces monumens qu'avoit élevé l'orgueil de ces hommes qui croyoient acquérir une nouvelle existence en conservant les restes que la vie avoit abandonnés. Nous vous envoyons, Citoyens représentans, cinq cents livres de plomb qui contenoient ces restes impurs pour en faire un meilleur usage et puisse les tombeaux des pères y faire descendre les fils qui sont armés contre notre sainte liberté. Nous nous occupons sans cesse, Citoyens représentans, à fortifier l'esprit public contre les attaques du fanatisme qui dans les convulsions de son agonie voudroit encore allumer ses torches et déchirer le sein de la patrie.

Nous vous faisons passer, en outre, toute l'argenterie qui servoit à notre ci-devant culte : qui monte à 20 marcs 2 onces 3 gros et 71 livres pesant de cuivre.

Tous les citoyens de cette commune qui n'ont pu partager les dangers de la guerre et qui ont appris l'état déplorable où se trouvoient nos frères d'armes qui manquoient des choses les plus nécessaires pour se garantir du froid dans une saison aussi rigoureuse ont fait don de 21 paires de souliers, 41 paires de bas, 50 chemises, 15 draps, 4 couvertures de laine et des cravattes.

Voilà, Citoyens représentans, ce que fait une commune pauvre et dont la misère est augmentée par la chute de son commerce, mais pour la liberté, les sacrifices ne lui coûtent rien. A peine les despotes coalisés avoient-ils levé l'étendard de la tyrannie contre notre chère liberté, que toute notre jeunesse a volé à la frontière pour en défendre l'entrée à ces hordes de brigands et d'esclave. Plusieurs ont déjà versé leur sang pour assurer le triomphe d'une si juste cause. Nous, fidelles à nos serments, nous sommes prêts à les imiter et puisse le sacrifice de notre vie affermir notre liberté et faire le bonheur du monde. Voilà les vœux

(1) F¹⁷ 1010^B, pl. 2, p. 2776.

sincères de la Société populaire et de tous les citoyens de Plancy. »

PÉDET (présid.), SIMART (secrét.),
BOUTTIGNY (secrét.).

4

Les administrateurs du district de Montagne-sur-Aisne, et la société populaire de cette commune, envoient l'état des offrandes patriotiques faites par les sans-culottes du district; elles consistent en 1 683 chemises, 95 draps, 17 douzaines de serviettes, 33 nappes, 14 paires de souliers, 22 paires de bas, une tente complète, 44 taves d'oreillers, environ 20 livres de laine en nature, un boulet de 4 et un de 3, un petit sac contenant environ cinq livres, et trois tonneaux de charpie.

Les dépouilles des églises ont produit 971 marcs d'argent, 137 marcs de galons et étoffes d'or et d'argent, 50 138 livres de fer, 57 360 livres de métal de cloches, et 5 735 livres de cuivre, plomb et étain.

« Les offrandes patriotiques, disent-ils, n'ont point encore de destination; les différens métaux ont été transportés dans les lieux de leurs manufactures respectives. Nous ne vous félicitons pas sur vos glorieux travaux, vous avez fait votre devoir; vous n'avez pas besoin d'éloges, notre reconnaissance vous suffit. Nous ne vous invitons pas de rester à votre poste; le moment où vous aurez cessé de mériter la confiance, sera celui où vous devrez le quitter. Comptez sur notre énergie; dans tous les dangers de la patrie, vous trouverez en nous vos frères, vos semblables, des sans-culottes, des montagnards ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

5

Le citoyen Bidault, chargé de la correspondance de la société populaire des sans-culottes nouvellement formée à Loyes, département de l'Ain, annonce que cette commune est dans les bons principes; qu'elle a fait plusieurs dons patriotiques pour les défenseurs de la république, lesquels ont été envoyés au district de Montluel: elle a aussi envoyé au district cinq cloches, 21 marcs d'argenterie, provenant de son église; les linges et les étoffes d'or, d'argent et de soye, servant ci-devant au culte. Enfin elle félicite la Convention sur ses pénibles et honorables travaux, et l'invite à ne quitter les rênes du gouvernement républicain, que quand tous les tyrans coalisés et traîtres seront exterminés.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXIII, 301-302. B⁴ⁿ, 28 vent. (1^{er} suppl^t); Ann. patr., p. 1951; C. Eg., n° 574, p. 587; J. Sablier, n° 1197; M.U., XXXVII, 394.

(2) P.V., XXXIII, 302. B⁴ⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t) et 28 vent. (1^{er} suppl^t).

[Loyes, s. d.] (1).

« Citoyen président,

La Société populaire des sans-culottes de la commune de Loyes vous informe de son établissement. Cette commune est dans les bons principes du républicanisme, dans laquelle il n'habite absolument que des cultivateurs peu fortunés, qui étoient, au tems jadis, écrasés par la féodalité et le despotisme des intendans et ingénieurs.

Aujourd'hui elle renaît et jouit de l'heureuse révolution, aussi ses habitans réunis en société, dès ses premières séances ont fait des dons patriotiques pour les défenseurs de la patrie, qui consistent en chemises, bas, souliers, draps et veste qui ont été dès longtems envoyés au district de Montluel, avec l'état du tout, et la datte de l'établissement de cette société qui a eu lieu le dix frimaire dernier.

Elle annonce aussi à la Convention qu'elle a détruit les vestiges de la royauté et du fanatisme; et qu'elle a fait d'une ci-devant chapelle succursale, le lieu de ses séances, en même temps elle l'a consacré au temple de la Raison.

Cette société a aussi envoyé au même district tous les ornemens et argenterie montant à 21 marcs avec tous les linges et toutes les étoffes d'or, d'argent et soyes, ainsi que cinq cloches.

Qu'il n'existe dans cette commune ni prêtres ni nobles, et que le cy-devant capucin curé constitutionnel s'est marié avec sa servante et s'est retiré chez lui.

Que les clochers se démolissent avec rapidité, ainsi que les tours et crénaux de l'ancienne et infernale féodalité dont nous sommes si heureusement délivrés.

La Société pénétrée du bonheur de cette délivrance ne sauroit se refuser à féliciter la Convention sur ses pénibles et honorables travaux et à la fermeté de son caractère pour l'affermissement de la République, l'invite à ne quitter les rennes du gouvernement républicain, qu'au préalable tous les traîtres et tirans coalisés ne soient exterminés. Salut et fraternité. Vive la Montagne, et à toujours la République une et indivisible ».

BIDAULT (agent nat.).

6

La municipalité du Mas-d'Azil, département de l'Ariège, la société populaire de cette commune, annoncent que leurs principes sont à la hauteur de la Révolution, et fondés sur des bases inébranlables; qu'ils s'occupent à démasquer les traîtres et à surveiller les malveillans; que leur cité, qui jadis avoit deux cultes, n'en reconnoît plus qu'un; que l'inauguration de ce temple a été faite avec tout l'éclat que peuvent y donner de vrais républicains.

« Le brave sans-culotte Allard, commissaire civil, dit-elle, s'y est trouvé avec son armée révolutionnaire. Ce brave montagnard, qui va rejoindre la Convention, pourra vous donner des témoignages éclatans de notre amour pour la liberté ». Elles ajoutent qu'elles ont envoyé, il

y a quelque temps, au district, l'argenterie et les galons d'or et d'argent de leur église : les cloches, le cuivre, le laiton et tout le fer qui y étoient, sont arrivés à Toulouse; que le citoyen Dortel, leur curé, a remis ses lettres de prêtrise; que le citoyen Rabat, ci-devant prieur, pensionnaire de la nation, a donné un calice avec sa patène, un plat, deux burettes et une clochette le tout d'argent, évalué 1 500 livres; il offre de plus les 2 000 liv. de pension dont il jouit, pour les frais de la guerre, et pour tout le temps qu'elle durera; que le citoyen Falentin, juge-de-peace, a consacré aux pauvres son traitement. Il donne de plus, par an, pour les frais de la guerre, 10 000 livres : la première année a été payée moitié en argent et moitié en assignats; que la commune du Mas d'Azil qui ne renferme que 2 300 individus, a, sur les frontières, 250 combattans; qu'elle a envoyé à Foix 60 lits pour le service de la République; que les titres féodaux ont été brûlés; qu'elle a célébré une fête civique à l'occasion de la reprise de Toulon : cette fête, disent-elles, a été terminée par un repas civique, dans lequel il a été porté une santé générale à tous les hommes qui veulent la liberté ou la mort. Enfin elles invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

7

Le directoire du département du Mont-Blanc écrit que le véritable génie de la République plane sur ce département; que la constitution se grave dans les cœurs de tous les citoyens qui l'habitent. Ils sont prêts à défendre, au péril de leur sang, les droits et la souveraineté du peuple. La foudre tombe sur les ennemis de la République, sur les clochers et les cloches; les églises sont fermées et le temple de la raison ouvert. « Il est beau, disent-ils, de voir comment Albitte réchauffe les courages, et fait adorer les principes éternels de la Montagne; comment, par une épuration salutaire et facile, il se dispose à présenter à la Convention un département composé de citoyens dont les vertus et les mœurs sont aussi pures que les neiges, et le patriotisme aussi chaud que le soleil qui les éclaire ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[S.l.n.d.] (3).

« Mort aux tyrans, Paix aux chaumières, Egalité, Liberté, Fraternité ou la Mort.

Représentans du peuple,

Le véritable génie de la République plane sur le Mont-Blanc; l'excellence de la Constitution se grave dans tous les cœurs; on jure guerre éternelle aux tyrans, et on est toujours prêt à défendre, au péril de son sang, les droits et la souveraineté du peuple.

La foudre tombe, dans le Mont-Blanc, sur les ennemis de la République, sur les aristocrates,

(1) P.V., XXXIII, 303. Bⁱⁿ, 28 vent. (1^{er} suppl^é); J. Sablier, n^o 1197.

(2) P.V., XXXIII, 303. Bⁱⁿ, 24 vent.

(3) C 294, pl. 981, p. 35.